NOUVELLES LOCALES

Lille - Roubaix - Tourcoing

La Fête du Jour de l'An

1er Janvier 1911

Palais des Beaux-Arts. — Ouvert de 10 à 4 heures.
Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 à 4 heures.
Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 à 4 heures.
Musée Houllier. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 4 heures.
Football. — A 3 h. 15, match sur le terrain de l'Olympique lillois. O. L. (1) contre le même anglais de la Ligue de Middlesex.
Dance-Pathé : De 3 h. à 6 h., et de 8 h. à 11 heures.
Ciné Salon. — De 3 h. à 11 h., spectacle permanent.
Hôtel-Skating (square de Jussieu).
Grand Skating Lillois, rue Nationale. — 8 grandes de nuit à minuit.
Lillotoss. — De 11 h. à 1 heure, apéritif-concert ; bal de 4 heures à minuit.
Kursaal-Théâtre. — A 3 heures, « Denise » ; à 8 heures, « Les Noces de Jeannette » et « Mam'zelle Nitouche ».
Théâtre Municipal. — A 8 heures, « Don César de Bazan », « La Traviata », « Le Surmâle ».

UN CAMBRIOLAGE

Hier matin, vers 7 heures, la bonne de M. Bernard, dentiste, rue du Faubourg-de-Roubaix, 112, constatait que l'on s'était introduit dans le domicile de ses maîtres en passant par un jardin donnant rue Véronèse et qu'un carreau de la cuisine avait été cassé.

Tout le rez-de-chaussée avait été mis sens dessus dessous, les meubles avaient été éventrés. M. Bernard qui couche au 1er étage n'avait entendu aucun bruit.

Des couverts en argent d'une valeur de trois cents francs avaient disparu ainsi qu'une enveloppe renfermant trois billets de cent francs.

M. Lamour, commissaire de police du 9e arrondissement, a ouvert une enquête à l'effet de découvrir ces audacieux malfaiteurs.

LE SUCRE BÉGHIN se recommande à sa blancheur, à sa fonte régulière. 4784

TROIS CAMBRIOLEURS PILLENT UN DEBIT DE TABAC

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, un passant aperçut de la lumière dans la cave de M. Joseph Ducoulombier, débitant de tabacs, place de Béthune. Il donna l'alarme et le commerçant descendant à sa cave s'aperçut qu'on lui avait enlevé de nombreuses marchandises. L'enquête menée par la police amena la capture des voleurs : Louis Hubert, 23 ans, 43, rue des Robleda ; Gustave Desmaret, 22 ans, 39, rue des Robleda ; Louis Broyard, 21 ans, sans domicile fixe. Ils avaient fracturé la porte de la cave et en plusieurs voyages, l'ont emportée du tabac, du champagne, des liqueurs. Ils cachèrent leur butin dans la cave de Louis Hubert.

Ils furent tous trois arrêtés et ils seront déférés au Parquet.

Lundi 2, Réclame sur Galeries Lilloises: Cache-cols tricot mercerisé blanc ou couleur, longueur 1 m., valant 2.00, vendus 1.20. 86

EN CORRECTIONNELLE

M. Delalé, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le Tribunal correctionnel, le nommé Henri Talon, mineur à Billy-Montigny. Il y a un mois environ cet individu avait essayé de violenter sa mère demeurant à Pérenchies. Talon comparaîtra à l'audience du 7 janvier.

Contre la Toux

les bronchites, les catarrhes, asthmes, etc., Sirop Incomparable. En vente chez Mlles Anseignion, herboristes de 1re classe de la Faculté de Médecine, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. Prix du traitement, 0,50 ; par poste, 0 fr. 65. 13

CHAPITRE DES INDELICATESSES

— La nommée Emma Meresdon a fait l'objet d'un procès-verbal pour vol d'une somme de 15 francs au préjudice de sa patronne, Mme M. H..., rue Nationale.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MOBILIER

Reproduction d'ancien intérieur moderne
Paul FAGO-HILST, rue Royale, 18, LILLE
26 ATELIERS r. DOUDIN, 6-8-10-12

PROBITE

M. Marcel Décatoire, employé chez M. Hanus de Favreuil, consul, a trouvé à l'angle des rues de la Piquerie et de l'Hôpital-Militaire, une bourse à maille en or, contenant un napoléon de 40 francs, au millésime de 4811. Il a porté sa trouvaille au poste du 4e arrondissement.

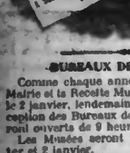

BUREAUX DE LA MAIRIE

Comme chaque année, les bureaux de la Mairie et la Recette Municipale seront fermés le 2 janvier, lendemain du Nouvel An, à l'exception des Bureaux de l'Etat-Civil qui resteront ouverts de 9 heures à midi.

Les Musées seront également fermés les 1er et 2 janvier.

LE BEC MÉKER éclaire fort et consomme très peu de gaz. En vente, Maison D. VISTE, 8, rue Gambetta (place Republique), Lille. — Installations Gaz et Eaux.

MENUS FAITS

Samedi, à 1 heure de l'après-midi, feu de cheminée chez Mme veuve Drues, rue Coquerez, 11.

— M. Henri Decoster, 79 ans, vitrier, rue Wicar, 15, est mort subitement à son domicile. Comme il n'avait pas de famille à Lille, son corps a été transporté à la Morgue.

— Un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Engelhardt, rue Colbert, 51. Dégâts peu importants.

— Un cheval attelé à une voiture a brisé la glace de la devanture du magasin de M. [illegible], rue de Paris, 130.

— M. G..., 59 ans, représentant, boulevard Carnot, est mort subitement chez lui. Une enquête a été ouverte et le docteur Poitel a conclu à une mort naturelle, par hémorragie cérébrale.

— Hier matin, M. Gaslava Dubois, 17 ans, laplaisier, demeurant cité Saint-Maurice, était monté sur une échelle pour placer des lanternes funèbres, au 195 de la rue Saint-Gabriel, quand il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Dans sa chute il s'est fait des contusions sur les diverses parties du corps.

COFFRES FORTS 21, rue ROYALE LILLE **GRUSON** 25

ROUBAIX

PETITES NOUVELLES

Résultats de l'adjudication des fournitures de denrées alimentaires pour la Collège de jeunes filles :

Viande, 3349 fr., adj. M. Victor Rueppaert, avec 15,20 % de rabais ; épiceries diverses, 1476 fr. 50, adj. M. Desobry-Teneul avec 7,30 % de rabais ; charcuterie, 845 fr. 50, M. Henri Seynave est déclaré adjudicataire avec 2 % de rabais ; beurre et œufs, 1785 fr., adj. M. Castelain-Vandaele, avec 10 % de rabais ; légumes, 1731 fr. 50, adj. M. Jules Heulot, avec 11 % de rabais.

— Les bureaux de conditionnement de Roubaix seront fermés lundi 2 janvier.

— A l'occasion du Nouvel An, les visites seront autorisées exceptionnellement aux Hospices, de 10 h. à midi. A la Fraternité, visites de 11 h. à 1 heure.

— L'abattoir sera fermé le lundi 2 janvier, à partir de deux heures.

— La liste des jeunes gens appelés à figurer sur les tableaux de recensement pour la formation de la classe de 1911, est affichée à l'entrée de la mairie, rue Neuve.

— Une enquête est ouverte au 2e arrondissement au sujet d'une escroquerie d'une somme de 27 francs, commise vendredi vers midi, au préjudice de M. Félix Marcq, cabaretier, rue du Grand-Chemin, 11, par un individu disant se nommer Pierre Dumont, et travailler chez M. Ernoult.

DANS LA POLICE

A la date du 1er janvier, sont nommés : secrétaire de police de 1re classe, M. Emile Lemaire, secrétaire de 2e classe, MM. Décottignies Louis, Louis Leguin, Delehandre Pierre ; sous-inspecteur de 2 classe, M. Jules Lorthiois ; agents de 1re classe MM. Lanibin Alfred et Jean Pottier ; agents de 2e classe, MM. Delvincourt Jules et Fernand Lelebvre ; agents hors classe de la sûreté, M. Charles Souffiet ; agent de 1re classe à la sûreté, M. Gaillet Pierre.

TOURCOING

ESCAMOTAGE D'UNE CAISSE CONTENANT DES PORCELAINES

M. Armand Schabanel, marchand de faïences, Grande-Place, avait laissé, avant-hier soir, devant son magasin, une caisse non déballée, contenant des faïences et porcelaines fines. Vers dix heures, au moment où il alla pour rentrer cette caisse, le marchand constata qu'elle avait été enlevée. Le montant du vol s'élève à 120 ou 150 francs.

RÉUNION DE LA DÉLÉGATION CANTONALE

La délégation cantonale des cantons de Tourcoing s'est réunie vendredi à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Charles de Lavnivre, son vénéré président. La plupart des délégués, et M. Bourbon, le dévoué inspecteur primaire de la circonscription de Roubaix-Tourcoing, y assistaient.

La délégation a examiné la situation des Ecoles qui fut reconnue excellente en tous points. La fréquentation pourrait être plus régulière.

Les cantines scolaires ont aussi retenu l'attention des membres de la délégation et l'on s'est félicité des résultats qu'elles procurent grâce à la nourriture saine et réconfortante qui est distribuée aux enfants qui les fréquentent.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Samedi, vers 3 heures 45, un commencement d'incendie s'est déclaré, par suite de l'échauffement d'un cousinet, dans la salle de travailleurs à retage de l'usine bâtiment donnant rue Montesquieu et dépendant de la filature de coton de M. Bernard-Flipo, rue du Moulin.

Les ouvriers qui travaillent dans la salle, au nombre de 24, tentèrent d'éteindre le feu à l'aide de seaux d'eau et de la pompe de l'électbissement, mais leurs efforts restant vains, les pompiers furent appelés par téléphone.

Au bout d'une demi-heure de travail, ils avaient circonscrit le feu.

Les dégâts occasionnés, tant par l'eau que par le feu, s'élèvent à une quinzaine de mille francs, couverts par une assurance.

CONTRE LA RAGE

Un chien atteint de la rage, ayant circulé sur le territoire de Roncq, M. le Maire de Tourcoing a pris un arrêté interdisant la circulation des chiens sur la voie publique. Cet arrêté est valable pour deux mois.

CONDITION PUBLIQUE

Les bureaux de Conditionnement de Tourcoing et de Roubaix seront fermés lundi prochain 2 janvier.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Conformément au règlement, la Bibliothèque Communale sera fermée du 1er au 5 janvier inclusivement.

BRASSERIE DES FAMILLES

16, rue de Tournai, 3, place des Halles, Tourcoing

A l'occasion du Nouvel An, dimanche 1er janvier 1911, grand Bal à 8 heures 3. Brillant cotillon. Entrée : cavalier 2 franc ; dame, 50 centimes. La bal se terminera vers 1 heure du matin.

Lundi 2 janvier, à 3 heures, Cinéma, Chant, Orchestre.

AUTOUR DE LILLE

ANNŒULLIN

— L'Association Amicale des Anciens Elèves a, dans son assemblée générale de décembre, renouvelé la Commission et, lundi soir, dans une des salles de l'Ecole, il fut procédé, par bulletins secrets à la nomination du bureau définitif. Ont été élus : M. Déroeux, délégué cantonal, président d'honneur ; président actif, M. Louis Vasée, conseiller municipal ; vice-président, M. Delefosse Louis, id. ; secrétaire, M. Dissdonné Georges, instituteur ; secrétaire-adjoint, M. Delannoy Louis, id. ; trésorier, M. Vérignon Jules, chaudronnier ; commissaires, Boistel Léon, conseiller municipal ; Henri Dal, secrétaire de la Ligue ; Parsy Oratien, Dancoisne Arthur, instituteur ; Vérignon Edmond, Richy, instituteurs.

Aussitôt les résultats proclamés, M. Vasse prend la parole pour remercier l'Association de la marque de confiance qu'on vient de lui témoigner, en l'appelant à la Présidence. « Je compte sur vous, dit-il, pour m'aider dans la nouvelle tâche que je vais entreprendre, car j'ai déjà beaucoup d'autres besognes à remplir. Ensemble nous ferons fructifier notre Association, nous inviterons chaleureusement à y adhérer tous nos camarades et les anciens élèves de nos écoles laïques. Pour assurer le succès, il suffit d'union et de bonne volonté. L'Association des Anciens Elèves si de nos Ecoles laïques fait partie de la bonne avant-garde républicaine, c'est précisément pour nous vous disons de travailler à sa prospérité. »

Avant qu'on lève la séance, le Président propose une lettre de remerciements en l'honneur de M. Lannoy Henri, instituteur, et aux secrétaires pour les bons services rendus à Annœullin, deux œuvres postscolaires. Espérons, dit-il, qu'il continuera longtemps encore à nous aider comme par le passé dans nos différentes entreprises. La proposition de M. Vasse fut adoptée à l'unanimité.

Voir en Dernière Heure notre CHRONIQUE RÉGIONALE

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ ne consommez d'autre APÉRITIF QUE L'EXCELLENT VIN DE **BANYULS - TRILLES** QUINQUINA recommandé depuis longtemps par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants
LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER
Demander « UN TRILLES » et exiger l'étiquette sur la bouteille
DANS TOUS LES CAFES et les BONS ESTAMINETS 11

GAZ (Appareils au. — Cie Continentale du Gaz. Magasin d'exposition, rue Esquermoise, 79. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme, inst. gratuite. 4

TRIBUNAUX

Tribunal de Commerce de Lille

Lille sans électricité

Nos lecteurs se rappellent que, tous ces temps derniers, les établissements de Lille et villes voisines, recevant de l'énergie électrique de la « Société Lilloise d'Eclairage Electrique », se trouvèrent, à maintes reprises, subitement privés de courant. Il en résulta un inconvénient notable pour ceux de nos concitoyens qui prennent ainsi plongés dans l'obscurité, mais surtout un grave préjudice pour les industriels privés de la force motrice indispensable au fonctionnement de leurs usines.

Une de ces maisons, celle de MM. André Saint-Léger et Cie, filateurs à La Madeleine, rue du Pré-Catelan, abonnée à la « Société Lilloise d'Eclairage électrique », vient d'adresser cette dernière devant le Tribunal de commerce de Lille, en réparation du préjudice à elle causé. MM. Saint-Léger et Cie se plaignent d'avoir subi, depuis le 16 octobre 1907, 31 arrêts pendant 26 heures 19 minutes, par suite de manque de courant électrique, dont 14 arrêts en 1910. Le 19 décembre dernier, vers 7 h. ½ du matin, un nouvel arrêt se produisit, qui immobilisa pendant plusieurs jours les neuf cents ouvriers occupés dans les usines de MM. Saint-Léger et Cie.

Ceux-ci réclament, par l'organe de Me Hondoy fils, avoué, vingt mille francs de dommages-intérêts à la Société Lilloise. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la suite qui sera donnée à cette affaire, mais nous croyons savoir dès à présent, que ce procès n'est pas le dernier que la Société Lilloise aura à soulever dans cet ordre de faits.

Tribunal Correctionnel de Lille

Une question qui intéresse tous les chefs d'industrie

Le Tribunal correctionnel de Lille, présidé par M. Godart, ayant comme assesseurs MM. Larre de Malberg et Cuelet, a solutionné hier une question fort intéressante concernant la responsabilité pénale des chefs d'industrie.

La loi du 12 juin 1893 enjoint aux patrons de prendre certaines précautions visant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans ses établissements industriels, et elle punit d'amende ceux qui ne se conforment pas aux prescriptions qu'elle édicte. Cependant que les entrepreneurs doivent monter d'un garde-corps rigide les échafaudages permettant aux ouvriers de travailler à une certaine hauteur du sol.

Ne pas désobéir à la loi est chose assez facile pour un entrepreneur qui ma qu'un seul chantier placé sous sa surveillance directe, mais il n'en est pas de même pour un patron qui a quantitative de chantiers dissemines sur toute l'étendue du département, et à la tête desquels se trouve un contre-maître quelquefois négligent. Un entrepreneur peut-il alors être décrété pénalement responsable d'une contravention à la loi de 1893, commise par un de ses chefs de chantier, et condamné comme tel ?

Voilà la question qui était posée hier au tribunal à la suite d'un procès-verbal dressé par M. Bouvier, inspecteur du travail, à M. Leroy-Derosiaux, entrepreneur à Lille, pour non application d'un garde-corps rigide à un échafaudage. Les débats ont établi que, pour la surveillance du chantier où le procès-verbal fut dressé, M. Leroy-Derosiaux avait substitué un contremaître chargé effectivement de la direction du travail, touchant un salaire supérieur à celui des ouvriers, ayant la faculté d'embaucher et de congédier les dits ouvriers.

Dans ces conditions, Me Ch. de Lauwereyns, qui présentait la défense de M. Leroy-Derosiaux a demandé l'acquittement de son client. Il a dit, pour cela, s'appuyant sur les termes de la loi de 1893, qui dit dans son article 7 : « Les chefs d'industrie, directeurs, gérants ou préposés qui auront contrevenu aux dispositions... seront punis, etc... » et plus loin : « Les chefs d'industrie sont « civilement » responsables des condamnations prononcées contre leurs directeurs, gérants ou préposés ». Me Ch. de Lauwereyns estime qu'il ressort à l'évidence de ce texte que son client ne saurait être rendu « pénalement » responsable d'une contravention commise par son contremaître.

Adoptant cette manière de voir, le tribunal a acquitté M. Leroy-Derosiaux et renvoyé le ministère public à se pourvoir contre qui de droit.

Voleurs de coton

Le 24 novembre dernier, un contremaître de la fabrique de rubans de M. Dalle, à Comines, surprenait un des plus anciens employés de la maison, le sieur Charles Coulillé, 40 ans, au moment où il dérobait des échevaux de coton. Affolé de se voir pincé, Coulillé prit la fuite en Belgique, mais revint, quelque temps après, se constituer prisonnier, et passa des aveux complets.

Il accusa un sieur Henri Descamps, 26 ans, employé à la rubanerie Calleau, à Comines, de l'avoir assisté à commettre ses vols, et Gervais Valenducq et Albert Valenducq, tous deux chiffonniers à Comines, ainsi que la dame Roume, cabaretière « au Laboureur », de s'en être rendus complices en lui achetant la marchandise dérobée. Quarante kilos de coton ont disparu en quelques semaines.

Coulillé et Descamps, défendus par Me Spriet et Valenducq, sont condamnés : le 1er à six mois, le 2e à 4 mois de prison. Après plaidoirie de Me Maurice de Lauwereyns, Macquart et Adam, le tribunal a acquitté les frères Valenducq et la femme Roume.

Un saboteur

Au service de la « Société anonyme des Tuileries mécaniques d'Emmerin », Deconcle Jules, 20 ans, actuellement cantonier, eut l'idée bizarre — sinon criminelle — d'arrêter, en la Urbanal, une machine appelée mouleuse, dont il avait la garde. Pour cela, il jeta dans les rouages assez délicats de la machine, un boulon et des fragments de bois. Résultat : la mouleuse, grièvement détériorée, cessa de fonctionner. Dommage causé à la Société des Tuileries : plus de dix mille francs. Dommage causé aux ouvriers de l'usine : plusieurs semaines de chômage. Pourquoi Deconcle a-t-il agi de sorte ? Parce qu'il s'estimait esclave de cette machine qui, tournant automatiquement, moulait sans arrêt des briques et l'empêchait d'aller boire au rabaret voisin.

Le tribunal condamne Dewaele à six mois de prison.

Défenseur : Me Brackers d'Hugo.

Un trait inédit

L'imagination des voleurs est féconde. Robert Sagar, 23 ans, a réussi, pendant plusieurs mois, à commettre des vols importants en employant le trait suivant. Il se rendait à la gare Saint-Sauveur, où, sans être vu de personne, il recouvrait les étiquettes indiquant les destinataires des colis, d'une autre étiquette plus large portant son nom et son adresse. Puis il s'en retournait, et lui, les mains dans les poches, et peu de temps après recevait à domicile les colis qu'il avait ainsi détournés de leur véritable destination.

Plusieurs victimes sont venues apporter leur témoignage au tribunal. Ce sont : MM. Lepaulin, fabricant de tissus, rue des Arts, 11, M. Huguenri, marchand de chaussures, rue de la Quennelle ; M. Callens Louis, marchand de velours et tissus, route de Douai, à Ronchin, M. Truffaut, négociant en vins, rue de Saint-Genois, à Lille.

Le tribunal a condamné Sagar à deux ans de prison.

Désastreux effets de la concurrence

Il existe à Halluin deux boulangerie coopératives dont l'une, « l'Epi », a été fondée tout récemment, au grand désappointement des coopérateurs de la « Fraternelle », celle-ci, d'origine beaucoup plus ancienne.

Le 1er octobre, M. Cannoo, livreur à l'Epi servait sa clientèle dans une rue d'Halluin, lorsqu'il fut accosté par Gualeve Vandewiele, 21 ans, tisserand à Halluin, et Jules Olivier, marchand de légumes à Menin, deux amis de la Fraternité. M. Cannoo fut grièvement injurié puis renversé et couvert de coups ; Vandewiele le menaça particulièrement brutal : Il n'épargna même pas le chien qui traînait la petite voiture du livreur, si qui nyait le fort, lui aussi, d'appeler deux amis de la Fraternité. M. Cannoo fut jugé une incapacité de travail de huit jours environ.

Les deux prévenus sont aujourd'hui soldats, Vandewiele dans un régiment d'artillerie, Olivier aux carabiniers belges.

Après plaidoirie de Me Guichard pour Olivier, ce dernier est condamné à 8 jours de prison ; Vandewiele à 15 jours, tous deux à 25 francs d'amende. Le tribunal leur accorde le sursis en ce qui concerne la peine de prison.

Et la femme ?

M. Duvillier, négociant en margarine à Tourcoing, a vendu des pains de margarine ne présentant pas la forme cubique prescrite par la loi. De plus, sa marchandise était lortement colorée. M. Duvillier, après plaidoirie de Me Cointrelle est condamné à 500 francs d'amende.

Après une rupture

C'est l'éternelle histoire de deux amants, dont l'un, fatigué d'une liaison qu'il trouve gênante, repousse l'autre sous un prétexte quelconque. Cette fois ce fut une Mademoiselle Vancreste, une jeune fille de 18 ans, d'humeur volage, qui lui signifia, à Lui, François Flévet, un gamin de 17 ans, un congé en règle. Furieux, Flévet se vengea de son amitresse en la frappant donnant à l'épaule un léger coup de couteau. Le tribunal le condamne à un mois de prison avec sursis.

ÉTATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Messelles Yvonne, rue du Port, Fernande, rue de Germaine, rue d'Austerlitz, 72 — Lejeune Pierre, boulevard du Maréchal Vallant, 6 — Van Daele Adolphe, rue des Rogations, 106 bis — Delebecque Marie et Léonie, rue Solférino, 8 — Bessens Jules, rue Duplaix, 16 — Bell Suzanne, rue du Château, 30 — Frins Renée, place Cormet, 1 — Murray Jeanne, rue Hélène, 7 — Roussau Pierre, rue Mazagran, 15 — Bryase Suzanne, rue d'Armentières, 9 — Crinson Victor, rue des Halles, 115 — Labouré Pierre, rue de l'Hôpital-Militaire, 39.

Manufacture de Chapeaux pour Hommes
MAISON VALLENTIN
LILLE — 34-36, Rue Neuve, 34-36 — LILLE
RAYONS ET MAGASIN SPÉCIAUX POUR DAMES ET FILLETTES 56

Publications de mariage. — Entre : Francke Fernand, mécanicien, rue Bolbalaine, 22, et Clara Fernande, couturière, rue de Paris — Grumier Georges, négociant en moulins, à Annœullin, et Jeanne Catherine, sans profession, rue de Cambrai, 74 — Fidel François, charretier, rue Wicar, 31 et Dévirquinet Eugénie, lingère, id. — Delplanque Henri, cordonnier, à Sainte-Marie et Condon Léocadie, employée de commerce, rue de Gand, 78 — Roger Georges, polisseur, rue de Condé, 23 et Bruno Marie, peignoeur, rue Monge, 16 — Menard Albert, cavalier au 5e chasseurs à cheval à Hesdin et Clep Jeanne, couturière, boulevard des Ecoles, 9 — Soumillion Léon, débutant, rue Massena, 34 et Bayjin Philomène, couturière, rue de la Monnaie, 65 — Deladdere Edouard, soldat au 41e régiment d'artillerie à Douai et Coeti Marie, couturière, rue des Tanneurs, 34 — Delroye Henri, tourneur en fers à Fives-Lille et Leleux Eugénie, couturière, rue Dupuytren, 49 — Dubot Eugène, capitaine au 134e régiment d'infanterie, à Longwy et Debrouer Marguerite, sans profession, rue Alexandre-Leleux, 16 — Petit Arthur, forgeron, rue des Postes, 175 et Tranchet Hélène, blanchisseuse, rue des Postes, 175 — Guillay Jean-Baptiste, jardinier, à Houplin et Castelain Pauline, ménagère, rue de Flandre, 16 bis — Leurent Maxime, brigadier au 1er régiment d'artillerie à Douai et Mahieu Hyacinthe, sans profession, rue Manuel, 42 — Nicodème André, négociant, boulevard de la Liberté, 158 et Fauchille Cécile, sans profession, rue Royale, 56 — Francelle Eugène, rentier, rue des Robleda, 21 et Merz Elisa, couturière, id. — Bouche Gustave, coupeur en confections, rue du Calvaire, 40 et Desenlhols Marie, mécanicienne, à Baisieux — Leroy Jean, sous-officier d'infanterie coloniale en retraite, à Arras et L'Homme Adolphine, lingère, Imp. Couvau, 8 — Bourgeois Georges, ouvrier aux fabriques, rue de Thionville, 3 et Furiou Marie, id., id. — Constant Hippolyte, forgeron, à Flers et Bouquet Stephanie, fileuse, rue Saint-Luc, 72 — Descamps Maurice, assureur, rue Arnould-de-Vuez, 2 et Duret Madeleine, sans profession, boulevard Vauban, 27 — Dhérbécl Jean, garçon brasseur, rue Heimau, 35 et Lincese Berthe, bombrochuse, rue Fénoy, 34 — Gadoyne Cyrille, charcutier, rue Nationale, 219 et Verrue Alphonse, sans profession, à Saint-Genois — Lannoux Paul, jardinier à Lille et Bussiet Marie, ménagère, à Sainte-Omer — Lavat Jean, directeur à Nancy et Desquenes Valentine, sans profession, à Lille — Vasseur Gustave, fleur, à Hellemmes et Tonnerman Marie, couturière, à Mons-en-Barœul — Laffe Guillaume, employé en bureau, à La Madeleine, et Plantelève Madeleine, dévideuse, id. — De Swarte René, inspecteur d'assurances, place Sébastopol, 10 et Barrat Marie, sans profession, à Paris — Vandendenck Félix, marchand des quatre-saisons, cité Desmolles, 35 et Bourdant Gabrielle, couturière, cité Desmolles, 8 — Delamar Léon, garçon livreur, rue Lafilin, 8 et Fréjnaux Eugénie, cartonnière, id. — Jean Charles, négociant à Paris et De Coninck Renée, sans profession, rue de Fleurus, 11 — Dupont Henri, agriculteur à Lille et Devaux Eugénie, sans profession, à Houplin (P.-de-C.) — Cornil Emile, garçon boulanger, à Lille et Moreau Marie, bobineuse, à La Madeleine — Parmentier Constant, rattacheur, imp. Franklin, 10 et Lebel Julie, couturière, square Rimbaud, 31 — Carre Jonas, mécanicien, à Douai et Dupontelle Louise, confectionneuse, rue Luther, 10 — Gaillard Alfred, serrurier, à Roubaix et Démarez Lucie, couturière, rue de Paris, 257 — Vossaert Henri, blanchisseur, avenue de Dunkerque, et Caron Gabrielle, servante, rue d'Holbach, 3 — Lefebvre Louis, industriel, rue de la Louvière, et Bonte Brigitte, sans profession, à Lambersart.

AU PHÉNIX
14, Rue Neuve, LILLE
SPÉCIALITÉ OR CHEMISES TOUTES FAITES ET SUR MESURE 57

Décès. — Tilla Roseline, 83 ans, veuve de Adolphe Rohart, rue d'Isly, 106 — Brams Emile, 2 ans, rue Defuncompez, 12 — Callens Jeanne, 4 ans ½, rue Wicar, 1 — Tonneau Achille, 3 mois, rue Balzac, 71 — Mantez Alfred, 76 ans, époux de Virginie Jacquart, quai de la Basse-Deûle, 100 — Trem Thérèse, 65 ans, veuve de Isidore Destobbeleir, rue Sainte-Barbe, c. Prévot, 2 — Delecroix Marie et Léonie, 1 heures, rue Solférino, 6 — Dominique Marguerite, 2 jours, rue Desrousseaux, 6 — Bernard Jeanne, 2 jours, rue Jean-Bart, 6 — Vaquerel Charles, 59 ans, veuf de Felicie Dubois, boulevard Carnot, 32 — Hiolette Auguste, 79 ans, veuf de Cécile Filley de Lille, rue Solférino, 135 — Frain Denise, 2 ans, rue de la Justice, 6 — Deleestile Julie, 30 ans, épouse de Henri Cambier, boulevard Montebello, 196 — Dumont Louis, 2 ans, veuf de Lise Godin, rue du Bourdeau, 4 — Dhont René, 27 jours, boulevard Montebello, 196 — Valentinis Fidel, 89 ans ½, veuf de Julie Dubosck, rue du Barlaughien, 5 — Vandekoe Malgog, 50 ans, célibataire, rue Saint-Sauveur, 99 — Davain Flore, 65 ans, veuve de Pierre Amey, boulevard Montebello, 196 — Vanden Berghe Jean-Baptiste, 80 ans, veuf de Marie De Visscher, rue du Général-De Wet, 12.

DONAINGS

Naissances. — Yvonne Leusière, rue Faidherbe, 1 — Jeanne Lorckx, rue du Fort, c. Foveau, 8 — Yvonne Devos, rue Nationale, 82 — Robert Vanhaecke, rue de l'Alma, 258 — Marie Mavsard, rue Choiseul, maisons Fauveau, 33 — Léon Chalaouroux, avenue Julien-Lagache — Juliette Scheerens, boulevard de Cambrai — Fernande Cléry, boulevard de Cambrai — Paulette Regnier, rue de Lorraine, 17 — Gabrial Crespelandt, rue d'Alger, 182.

Décès. — Rachel Depoorter, 3 mois, rue Linné, 9 — Marie Lejeune, 31 ans, sans profession, rue Inges, 58 — Laure Depoortère, 19 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — Olga Leroy, 8 mois, avenue Julien-Lagache — Césarine Logeon, 78 ans, mariaire, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Suzanne Foucart, Raymond Lorinke, Georgette Evrard, rue Nationale, 182 — Marguerite Llagre, rue Jacquard, 15 — Elisabeth Deconinck, rue du Rure, 75 — André Verbrugge, rue de Roubaix, 228.

Décès. — Jules Catoire, 85 ans, garçon boucher, rue Verte, 18 — Adolphe Villanou, 1 an rue Lalle — Joseph Lebrun, 63 ans, moyenneur, rue Nationale, 99 — Marie Dubreghe, 42 ans, sans profession, rue de Calais, 96 — Henri Deseplechin, 50 ans, fileur, rue des Plats, 241.

LYS-LEZ-LANNOY

Etat civil. — Naissance. — Noël Delerue, rue Desplechin.

Mariage. — Entre : Henri Decourcelle, domestique, et Marie Deledicque, bobineuse à Henu.

Décès. — Léocadie Bodart, 85 ans, rue de la Mairie. — Henri Pluquet, 3 mois, rue de la Mairie.

DIABÈTE
Guérison radicale, rapide et sans rechute des cas les plus anciens et les plus graves par l'ANTI-DIABETE DU DOCTEUR DAMMAN. 7 fr. 50 le flacon. Deux preuves gratis au Docteur, rue du Trône, 76, Bruxelles, Belgique, ou au Dépôt p. Roubaix Pte Corbeaux, 20 rue de Lannoy. 30

VIENT DE PARAITRE
le Splendide Volume illustré sur les
Manœuvres d'Armée en Picardie
Voir aux annonces

Etrennes à vos Enfants

L'Album du Jeudi de la Jeunesse comprenant 432 pages illustrées d'environ 2.600 gravures en noir et en couleurs. Prix 3 fr. 50.

L'Album du Petit Illustré de plus de 700 pages illustrées, comprenant, outre de belles gravures en noir et en couleurs, de beaux romans pour fillettes, jeux amusants, recettes de cuisine, modes de fillettes, etc. Prix 2 fr. 50.

L'Album du Petit Illustré de plus de 700 pages également, destiné aux petits garçons. Prix 2 fr. 50.

Dans nos bureaux, 27, rue de Béthune, et chez nos dépositaires. Pour l'envoi franco, ajouter 60 centimes.

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique
La Médaille de la Fédération Musicale de France

Dans la liste des médailles décernées par la Fédération Musicale de France à l'occasion du 1er janvier, nous relevons deux noms de la région, MM. Grossemy Théodobald, de la Fanfare des Mines de Nœux, 50 années, et Averlon Edmond, directeur de la Lyrique d'Arras, 42 années de sociétariat.

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE DE LILLE (DIRECTION : A. BOURDETTE)

Ce soir dimanche, à 8 heures ½, représentation extraordinaire se composant de : 1° « Don César de Bazan », drame ; 2° « La Traviata », opéra ; 3° « Le Surmâle », vaudeville.

Lundi, « La Closerie des Genêts » « Une Nuit de Noces ».

Mardi, première représentation de la « Dame de Chez Maxim » et « Denise », comédie en quatre actes.

Puis nous aurons ensuite la première représentation de « La Vie de Bohème », opéra-comique en quatre actes, de Puccini.

La location pour toutes ces représentations sera ouverte à partir de lundi matin, à 10 heures.

THEATRE DU KURSAAL DE LILLE (DIRECTION : A. BOURDETTE)

Aujourd'hui dimanche, en matinée, à 3 heures, « Denise », comédie en quatre actes, spectacle de famille.

En soirée, à 8 heures ½ : « Les Noces de Jeannette », opéra-comique en un acte ; le spectacle sera terminé par « Mlle Nitouche », opérette en quatre actes.

Lundi, « Carmen ».

Mardi, « Les Dragons ».

OMNIA PATHE (rue Esquermoise). — Aujourd'hui, matinée à 1 heures. Soirée à 8 h. ¾.

Grandes représentations à l'occasion de la nouvelle année. On donnera les nouveaux films à succès : **Le Fils de Lincoln** (grand drame américain). — **La Tour du Monde de Max Linder** (très amusant). — **Le Premier duel de Bigadin** (pour mon Prince). — **Loin des Yeux, loin du Cœur** (jolie comédie sentimentale). — Toutes les actualités dans **Pathé-Journal**.

Vues de voyages et attractions diverses. 30

THE ANGLO AMERICAN ROLLER SKATING RINK (Grand Skating Lillois, 197, rue Nationale).

— Tous samedis, par jour : matin, 10 h. ½ à 12 h ½, après-midi, 3 h. ½ à 7 heures ; soir, 9 h. à minuit. — Prix : entrée M., 0,50 ; S., 1 franc. — Patins : M., 1 franc ; S., 1 fr. 50. Dimanches, séances : M., 10 h. à 12 h. ½ ; S., 3 h. ½ à 7 h. ½ ; 9 h. à minuit. — Buffet ouvert tous les jours jusqu'à minuit et demi. 81

Brasserie Universelle (Casino des Familles), place de Théâtre, Lille. — Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures ; soirée à 8 h. ½. Spectacle-Concert.

Grand Music-Hall
Nombreuses attractions
Orchestre complet sous la direction de M. O. Lizza.
Entrée libre en semaine. — Dimanche et fêtes, entrée : 50 centimes 84

T. I. J. Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises.

LILLIANA (Brasserie-Concert, Bal). — Tous les jours, de nuit heures à minuit, et le mercredi, de 1 h. à 7 h., orchestre roumain.

Dimanche 1er janvier, après-midi-concert de 11 h. ½ à 1 heure. Bal de 4 heures à minuit.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX

Dimanche 1er janvier, en matinée, à deux heures, la troupe des Théâtres municipaux de Lille donnera une représentation des « Mousquetaires au Couvent », opérette en 3 actes.

— Ce soir dimanche, 1er, et demain,